

QUESTION DE L'OREGON.

Un correspondant, qui signe *Britannicus*, a communiqué à la *Gazette* de Montréal les notes que nous reproduisons plus bas, au sujet du territoire de l'Orégon. Ainsi que l'observe ce correspondant, il est notoire que, douze ans avant l'expédition de Lewis et Clarke, notre compatriote Mackenzie, partant de Montréal, traversa ce territoire depuis les montagnes jusqu'à la Mer Pacifique : et les notes en questions prouvent que M. David Thompson, qui habite aujourd'hui Montréal, traversa ces montagnes cinq ans avant Lewis et Clarke, et découvrit la principale branche nord du fleuve Orégon ou Colombie, et que des établissements anglais furent formés dans le territoire en litige long-temps avant que J. J. Astor, négociant allemand résidant à New-York, eût pensé à former un établissement à l'embouchure et sur la rive sud de ce fleuve. La compagnie Astor a vendu son établissement et ses droits à la compagnie canadienne du Nord-Ouest aujourd'hui fondue dans celle de la Baie d'Hudson, et cette vente du seul établissement que les Américains eussent formé sur la côte nord-ouest de l'Amérique aurait bien pu être opposée avantageusement par M. Pakenham à la prétendue vente par l'Espagne aux Etats-Unis de ses droits exclusifs sur un territoire qu'elle n'avait jamais occupé et à la possession exclusive duquel elle avait formellement renoncé par le traité de 1790, renouvelé par celui de 1814, cinq ans avant la cession de la Floride aux Etats-Unis en 1819. Et l'année devant cette cession (1818) les Etats-Unis eux-mêmes avaient reconnu la nullité et l'absurdité de ces droits en concluant avec l'Angleterre un traité qui autorisait l'une et l'autre puissance, à former des établissements dans l'Orégon, sans égard aux prétentions que l'Espagne avait émises avant le traité de 1790.

NOTES CONCERNANT LE TERRITOIRE DE L'OREGON.

Au mois d'octobre 1800, M. David Thompson astronome de la compagnie du Nord-Ouest, et qui réside actuellement en cette ville, traversa les Montagnes Rocheuses, avec six Canadiens et quatre ou cinq Indiens, au 51e degré de latitude nord, et descendit une des grandes branches septentrionales du fleuve Colombie, qu'il nomma la rivière Macgillivray. Après avoir descendu cette rivière une bonne distance, il fut arrêté par un puissant tribu d'Indiens et forcé de repasser les montagnes.

Ce ne fut qu'en 1805 que Lewis et Clarke, à une époque avancée de l'année, traversèrent les Montagnes Rocheuses, et descendirent la branche la plus méridionale de la Colombie, appelée la rivière des Indiens Couleuvres. Ils descendirent la Colombie jusque près de la côte de l'Océan Pacifique, hivernèrent près de cette côte, et revinrent aux Etats-Unis en 1806, par la même route, sans avoir laissé derrière eux le moindre vestige d'établissement ou de poste.

En 1807, M. Thompson traversa de nouveau les Montagnes Rocheuses et établit, à très peu de distance de l'embouchure de la Colombie, un poste de commerce fortifié, où il passa deux hivers ; il employa la saison d'été à explorer le pays, etc.

En 1809 il établit un poste de commerce près de la source de la rivière Saleeah, entre les 47e et 48e degrés de latitude nord, et y hiverna. Pendant ces trois années plusieurs postes de commerce furent établis sur différents points du fleuve Colombie, de ses affluents et de ses lacs.

En 1810 M. Thompson hiverna sur la Colombie, près du pied des Montagnes Rocheuses, à environ 100 milles de sa source, et passa l'été à explorer le pays, etc.

En 1811, ayant appris des Indiens que des blancs s'étaient établis près du bord de la mer, à l'embouchure de la Colombie, dans l'automne de 1810, M. Thompson résolut d'aller voir qui c'était. Ayant en conséquence descendu la Colombie, il arriva à l'établissement au mois de juillet 1811, et trouva que le célèbre fort Astoria consistait en quatre ou cinq petites cabanes en bois grossièrement construites, en face desquelles il planta le pavillon britannique, qui y flotta sans molestation jusqu'à son départ.

Les gens qui gardaient ces cabanes avaient été commis au service de la compagnie du Nord-Ouest, mais l'avaient laissée et étaient entrés en société avec M. Astor, de New-York, comme commerçants, à leur propre compte. C'étaient tous des sujets britanniques, ainsi que M. David Stuart qui, en 1811, établit un poste de commerce sur la rivière Ooka nar-gan. Dans la lettre de M. Buchanan à M. Pakenham l'ambassadeur britannique, il est fait mention de cette rivière comme étant celle sur laquelle un poste fut établi par M. David Stuart, associé de la compagnie Astor, et M. Buchanan déclara qu'elle est à 600 milles de l'embouchure de la Colombie, tandis qu'elle n'en est qu'à 319 milles.

Il est aussi démontré que M. Thompson avait établi des postes de commerce dans l'intérieur, sur la Colombie et sur plusieurs de ses affluents et de ses lacs, au moins quatre ans avant la compagnie Astor.

Pendant six années successives M. Thompson s'employa à explorer le fleuve Colombie et tous ses grands affluents, et à déterminer la position de ces lieux par de nombreuses observations astronomiques : si bien que la distance exacte de l'embouchure de la Colombie à un point quelconque dans le territoire de l'Orégon peut être facilement reconnue d'après ses observations et ses cartes. Ces dernières sont maintenant au bureau des affaires étrangères, à Londres.

Au mois de juillet 1813, la compagnie d'Astoria vendit tout son établissement à la compagnie du Nord-Ouest, au service de laquelle ses membres entrèrent comme associés et commis. Le lendemain de la vente et livraison de cet établissement à la compagnie du Nord-Ouest, la corvette *Raccoon* apparut, jeta l'ancre devant les cabanes appelées un fort, et en prit possession.

Nous ajouterons seulement à ces notes communiquées à la *Gazette* de Montréal, que la restitution d'Astoria aux Américains, sans protestation ni réserve, en vertu du traité de Gand, ne prouve rien en faveur des prétentions de ceux-ci au moins quant à la partie du territoire située au nord du fleuve. Le traité de Gand, signé avant qu'on

eût en Europe la prise d'Astoria, comme l'observe un journal de New-York, ayant stipulé purement et simplement la restitution aux anciens occupants de toutes les places ou possessions quelconques qui leur avaient été enlevées pendant la guerre, cette restitution ne devait être accompagnée d'aucune réserve ou protestation ; et si les Etats-Unis avaient pris pendant la guerre un poste anglais, ils auraient été obligés de le rendre aussi purement et simplement, sans que cela prouvât rien quant au fond même de la question de propriété du territoire. Au reste cette restitution n'a pas eu de suite, les Américains eux-mêmes ayant abandonné Astoria. Si l'occupation d'un point unique pouvait conférer aux Etats-Unis un droit de souveraineté, sur toute l'étendue de la côte nord-ouest, ce droit aurait été antérieurement acquis à l'Angleterre par l'établissement de Nooth-Sound, formé en 1780, pris par les Espagnols en 1780, et restitué avec indemnité en vertu de la convention de 1790, par laquelle l'Espagne reconnaissait à l'Angleterre le droit de former des établissements sur les points qui n'étaient pas occupés par elle-même.

Dans le *Canadien* du 30 avril 1845, nous avons donné quelques extraits de l'ouvrage de M. Duflos de Mofras sur l'Orégon, publié sous les auspices du gouvernement français. Comme ces extraits n'avaient pas alors autant d'actualité qu'ils en ont maintenant, nous croyons devoir en reproduire quelques passages. M. de Mofras considère l'Orégon comme ayant jadis fait partie de la Nouvelle-France et comme faisant maintenant partie du Canada. "Que nos descendants (les Canadiens), dit-il, se rappellent que par le droit de découverte et de possession de leurs aïeux, leur territoire devra s'étendre du Saint-Laurent à la Mer Pacifique." Nous n'irions peut-être pas aussi loin que lui lorsqu'il exprime si énergiquement sa conviction que l'Angleterre "a un droit absolu et exclusif à la possession du territoire en litige," l'Angleterre elle-même ayant toléré si longtemps et sanctionné par des traités une occupation commune du territoire, en stipulant, il est vrai, que cette communauté d'occupation ne préjudicierait pas aux droits primitifs des parties.

La solution prévue par M. de Mofras n'est peut-être pas la moins probable. On sait que les émigrés américains à l'Orégon, abandonnant ce territoire, se portent en foule dans la Californie ; que le Mexique n'exerce plus qu'une autorité nominale sur cette province, et que M. Slidell, l'envoyé des Etats-Unis au Mexique, est chargé d'en négocier l'acquisition. Les Américains n'auraient plus alors les mêmes motifs pour disputer à la grande-Bretagne le territoire situé au nord de la Colombie.

M. Mofras dit :

"Il est facile de concevoir que la partie la plus intéressante du Rio-Columbia est celle qui s'étend depuis son embouchure jusqu'aux premiers chutes. Cet intervalle est navigable pour des navires jaugeant près de 400 tonneaux.

"Mais ce n'est point précisément l'embouchure de la Colombie que les nations rivales se disputent ; il s'agit surtout de la possession définitive de l'île de Quadra et Van Couver, plus au nord (48e latitude) qui a plus de cent lieues le long du canal qu'elle forme par sa proximité avec la terre ferme. Ce canal a une largeur au nord-ouest de 21 à 22 lieues ; le bras de l'entrée sud suit la direction du sud-est pendant près de 40 lieues, sa largeur est de 7 à 12 lieues et il se termine par l'entrée de l'Amirauté et la baie du Puget, canaux larges de 3 à 5 milles et qui descendent pendant plus de 30 lieues.

"Le mouillage qu'offre cette baie est le seul depuis le port San-Francisco (en Californie, 37e latitude) où les vaisseaux soient en sûreté en toute saison, et c'est le point à la conservation duquel tendent tous les efforts de la compagnie d'Hudson dans les négociations du gouvernement anglais avec les Etats-Unis pour le règlement des frontières.

"La grande île de Quadra et Van Couver est bordée d'îlots ; à chaque pas, ses côtes présentent des caps, des havres et des mouillages ; ces diverses circonstances indiquent l'importance future de cette île et du territoire de terre ferme qui y touche....

"Si nous avions maintenant à émettre une opinion sur cette question importante, nous ne pourrions, malgré toutes nos sympathies pour les Etats-Unis, et notre sentiment de répulsion contre la politique ambitieuse de l'Angleterre, nous empêcher de reconnaître que la justice et la raison sont, cette fois, de son côté, et qu'elle a un droit absolu et exclusif à la possession du territoire en litige. Ce jugement soulèvera sans doute les plus violentes critiques ; mais il part d'une conviction sincère, et résulte moins de notre exploration de l'Orégon que du Pérou et de l'examen sérieux des traités, des conventions et des documents de toute espèce relatifs à la question.

"Nous avons parcouru le territoire en litige à l'époque où sir George Simpson, gouverneur de la compagnie d'Hudson, et l'expédition scientifique américaine l'explorèrent simultanément. Tous les officiers de cette escouade intelligente ont assemblé hautement devant nous qu'après l'examen qu'ils venaient de faire, les Etats-Unis ne pourraient accepter pour frontière que le quarante-neuvième degré de latitude (ce qui contient la partie la plus importante de Quadra), depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à la mer. Quant à sir George, il nous a plusieurs fois répété que l'Angleterre se confierait à la chance des armes plutôt que d'obtempérer à cette limite et de sacrifier la

baie de Puget. De telles paroles dans la bouche de tels hommes nous ont paru d'un grand poids et présager, pour un avenir peut-être rapproché, les plus sérieuses complications.

"Qu'arrivera-t-il donc si les négociations entamées échouent ? Quelle sera l'issue de cette lutte ? Les deux nations auront-elles recours au choix hasardeux des armes, ou bien, pour trancher la difficulté, en viendront-elles à un partage ? Mais on n'ignore pas que la baie de Puget dans le détroit de Fuca, seul point qui est une valeur maritime et militaire, n'est pas divisible. La Grande Bretagne céderait-elle, ainsi que pour le Frontière du Maine ? L'Union aura-t-elle encore la gloire d'humilier sa rivale, ou les Etats-Unis, plus clairvoyants, se souviendront-ils qu'au-dessous du quarante-deuxième parallèle, au sud de l'Orégon, il y a une région plus fertile, plus près de leurs possessions, offrant un port qui est la clé du nord de la mer Pacifique ; une province qui attend un maître, un pays qu'ils savent, par expérience, hors d'état de résister à un attaque maritime, où les citoyens sont nombreux et puissants : la Californie, en un mot, dont il ferait, à un signal donné, un autre Texas ? Et, en échange de l'abandon de ses prétentions sur la contrée du Rio-Columbia, l'Union n'obtiendrait-elle pas que l'Angleterre fermât les yeux sur cette nouvelle annexion ?

"Ce sont toutes des questions ardues, auxquelles nous ne saurions répondre maintenant ; mais de quelque manière que ce terme ce différend, comme la portion dévolue aux Anglais a toujours fait et, nous l'espérons, fera toujours partie du Canada, comme l'Orégon est déjà habité par une majorité d'hommes de race française, et que cette population tend à s'accroître, comme c'est surtout sur l'interprétation de traités conclus avec nous que les Anglais et les américains basent leurs prétentions, la France ne saurait, pour l'avenir, rester complètement indifférente à ce débat."

— *Canadien.*

Faits Divers.

On lit dans un *Journal Français* la curieuse lettre suivante :

M. Thiers, en essayant de stigmatiser les princes, à qui l'Angleterre faisait une pension indispensable, M. Thiers a-t-il réfléchi jusqu'où sa colère remontait ? Comment ne s'est-il pas rappelé la lettre suivante, que nous empruntons au tome V, page 142, de l'ouvrage de M. Capefigue déjà cité ?

L'Evêque de Lensdaff.

"Londres, le 24 juillet 1804.

"J'étais certain, milord, que votre âme élevée éprouverait une juste indignation à l'occasion du meurtre atroce de mon infortuné cousin. Sa mère était ma tante, lui-même, après mon frère, était mon plus proche parent. Nous fûmes camarades ensemble pendant nos premières années, et vous devez penser, d'après cela, que cet événement a dû être pour moi un coup bien rude. Son sort est un avertissement pour nous tous ; il nous indique que l'usurpateur corse ne sera jamais tranquille tant qu'il n'aura pas effacé notre famille entière de la liste des vivants. Cela fut ressenti plus vivement que je ne le faisais, quoique cela ne soit guère possible, la bienfait de la généreuse protection qui nous est convenue par votre nation magnanime. J'ai quitté ma patrie de si bonne heure, que j'ai à peine les habitudes d'un Français, et je puis dire avec vérité que je suis attaché à l'Angleterre, non seulement par la reconnaissance, mais, aussi par goût et par inclination. C'est bien dans la sincérité de mon cœur que je dis : Puissiez-vous ne jamais quitter cette demeure hospitalière !

"Mais ce n'est pas seulement en raison de mes sentiments particuliers, que je prends un vif intérêt au bien-être, à la prospérité et au succès de l'Angleterre, c'est aussi en ma qualité d'homme. La sûreté de l'Europe, celle du monde même, le bonheur et l'indépendance future du genre humain, dépendent de la conservation et de l'indépendance de l'Angleterre, et c'est là la noble cause de la haïne de Bonaparte pour vous, et de celle de tous les siens. Puisse la Providence déjouer ses projets iniques et maintenir ce pays dans sa situation heureuse et prospère ! C'est le vœu de mon cœur, c'est ma prière la plus fervente.

"LOUIS-PHILIPPE D'ORLÈANS."

GRENA-GREEN.—Ce théâtre des mariages par enlèvement est situé dans le pays de Dumfries, près de l'embouchure de la rivière de l'Esk, à neuf milles au nord-ouest de Carlisle. C'est là qu'un couple peut être uni à première vue par un pêcheur ou un forgeron. Le prix de ce service varie de 2 guinées à une rasade de liqueur forte. Il est généralement convenu avec les postillons de Carlisle, qui sont à la